

ASSOCIATION AMICALE
des **Anciens Elèves** du
COLLÈGE HENRI IV
de **Bergerac**

Fondée le 29 novembre 1909 et reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



SEIZIÈME BULLETIN
35^e ANNÉE
1944

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD)
BERGERAC

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par Décret du 26 juin 1941

SECRETARIAT GÉNÉRAL :

C. C. POSTAL LIMOGES 367-52

ROBERT COQ

88, RUE VALETTE, 88
BERGERAC

Bergerac, le novembre 1944

Mon cher Camarade,

Conformément à nos traditions fidèles, l'Assemblée générale de l'Association sera tenue au Collège, rue Lakanal, le dimanche 10 décembre prochain, à 10 heures.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour sur un pouvoir destiné à ceux qui ne pourront se déplacer. Je leur serais très obligé, afin de se faire régulièrement représenter, de bien vouloir le remplir, le signer et l'envoyer d'urgence ou de nous faire parvenir la même formule sur une carte postale.

Après l'Assemblée générale, les Anciens Elèves déposeront des fleurs tricolores devant les plaques de marbre dressées à la mémoire des Anciens Elèves, morts pour la France.

A midi le banquet de l'Amicale sera servi à l'Hôtel de Bordeaux (n° 41, place Gambetta, à Bergerac). Prix : 100 francs (service compris).

La présidence de ce Banquet a été offerte à M. le général Ambroise Bernard, officier de la Légion d'honneur, commandant les Forces de la Résistance du secteur de Bergerac.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux d'y assister, je vous prie, à cause des difficultés matérielles, de vous faire inscrire le plus tôt possible et obligatoirement le samedi 2 décembre au plus tard (1).

Croyez, cher Camarade, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

LE PRÉSIDENT.

(1) Toute adhésion devra être accompagnée de son montant. Le vin des camarades sera le bienvenu.

Prière de faire parvenir au Trésorier M. Christian Jouhet, n° 21 avenue du Président-Wilson à Bergerac, les cotisations (30 fr. par an) pour 1944 et pour 1945.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909 et Reconnue d'utilité publique par Décret du 26 juin 1941

Assemblée Générale du dimanche 10 décembre 1944

Le soussigné⁽¹⁾

donne pouvoir à M. ⁽²⁾.....

pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 10 décembre 1944 et

- 1° Approuver le rapport moral du Secrétaire général ;
- 2° Approuver le rapport financier du Trésorier ;
- 3° Élire quatre membres du Conseil d'Administration ;
- 4° Décider la publication d'un Livre d'Or du Collège de Bergerac pour la Guerre 1939 ;

.....
A

, le

1944⁽³⁾

(1) Ecrire très lisiblement le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont on sera sûr de la présence à l'Assemblée générale, ou LAISSER EN BLANC.

(3) Dater et signer.

Formule à remplir et à adresser sans retard, pour ne pas l'oublier, soit au Secrétaire général, soit au Trésorier.

ASSOCIATION AMICALE
des **Anciens Elèves** du
COLLÈGE HENRI IV
de **Bergerac**

Fondée le 29 novembre 1909 et reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



SEIZIÈME BULLETIN
35^e ANNÉE
1944

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILAUD)
BERGERAC

ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du

COLLEGE HENRI IV

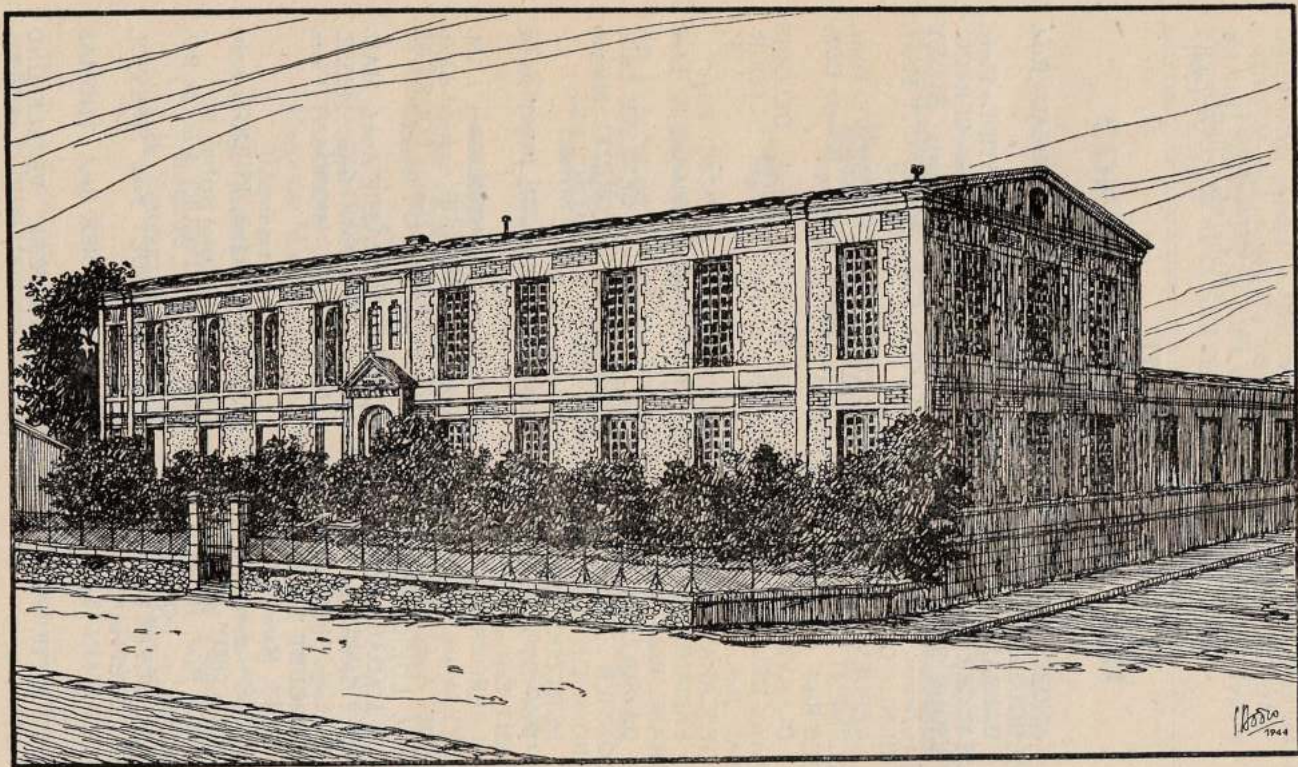
de Belgique

KEEPSAKE

Les camarades ont accoutumé de recevoir des nouvelles de l'Amicale en novembre, pour la préparation de notre fête annuelle de décembre.

Le XVI^{ème} Bulletin est fidèle au rendez-vous traditionnel et paraît à son heure, délivré en 1944 des tracasseries de la censure, mais toujours avec les mêmes difficultés matérielles de composition et d'édition auxquelles s'ajoutent cette fois le problème de l'expédition et de la distribution à chaque adhérent.

L'an prochain, nous voulons l'espérer, tous ces ennuis auront disparu et le Bulletin pourra retrouver sa physionomie d'avant guerre, en reprenant la publication de son annuaire avec la liste alphabétique et l'adresse de tous les membres de l'Association.



ANCIENS ÉLÈVES MORTS POUR LA FRANCE

Qui meurt pour le pays vit éternellement

Robert GARNIER

(Porcie - 1568)

1870-1871

ALLARD Henri.

1914-1918

ANDRÉ Gabriel, AUGIÉRAS Georges, AUROUSSEAU René,
AUROUSSEAU Roger, AVEROUS-MALBÉ Jean ;

BARBARIN Louis, BARTHÉLEMY Fernand, BASTIDE Pierre,
BEAUGER Emile, BELLUGUE Albert, BÉNEY Georges, BERTOU-
NESQUE Roger, BERTRAND André, BERTRAND Henri, BISSEY
Jean-Jacques, BOST John, BOUCHILLOUX Roger, BOUDAULT Henry,
BRUNET Georges, BRUNET Roger ;

CAPDEVILLE Hugues, CHAPEAU Charles, CHAUMONT Pierre,
CLÉMENT-AUBIER Robert, COLLET Georges, CONIL Robert, COS-
TES René, COUSSIÈRE André ;

DELAUVAUD-DUMONTEIL Paul, DELMAS Marcel, DELOUIS
Arthur, DELOUIS Georges, DOREAU Robert, DUBUC Jacques, DUCOUR-
NAU Jean, DUVERGIER Georges ;

ESCARAVAGE Paul, ESCUREYX Edouard, EYMOND Paul ;

FAISANDIER Maurice, FLOURET Joseph, FOURNIER Léon,
FRANC Roger ;

GADRAT Raoul, GALLET Sem, GAY Emilien, GENESTE Emile,
GONTIER DU SOULAS Guy, GOUBIER Raoul, DE GREZEL Maurice,
GROSSETIE Gaston, GROSSOLEIL Jean, GUILLAUME Pierre ;

HERTZOG Albert, HERTZOG Henri ;

JANNOT Albert, JAUBERT Jean, JOACHIM Marcel, JOBIT André,
JOBIT Eugène ;

LABROUSSE Marcel, LACOSTE Gabriel, LAFARGUE Robert, LAM-
BERT Urbain, DE LAPOYADE Jacques, DE LARROQUE André, LAVA-
LADE André, LESPINASSE Henri, LÉVÊQUE Henri, LOUBIÈRE
André, LUZIGNAN Honoré ;

DE MADAILLAN Louis, MARCERON André, MASSIF André, MAU-
MONT Georges, DE MAYNADIER Christian, MEDAN Marius, MESSE-
RER Louis, MICHELET Francis, MIRET Pierre, MORDANT Pierre,
MOURGUET Yvan ;

NOEL Marcel, NOEL René ;

PASCAL Jean, POUMEAU Henri, POUMEAU Jean, PUJOL François ;

QUEYROU André ;

REY René, RICAUD René, RIGAL Pierre, RINGUET Jean, DE RO-
DELLEC DU PORZIC Edouard, ROY Maurice ;

SABOURIN Paul, SALAGNE Paul, SIMONDET Yves, SIREYJOL
Jean, STÉPHAN Maurice ;

TAUTAIN René, TEXIER Jean, TEYSSANDIER René, THOMAS
Lucien ;

VALETTE André, VIEILLEFOND Jean-Daniel, VIEILLEFOND
Jean-Maurice.

1939-1944

ARNAUD René — BLONDEL Jean — CASTAING Raymond —
DAGASSAN André — DUPUY Pierre — FESTAL Georges —
LABBE Marcel — MASSERON Pierre — DE MONTATAIRE DE
MADAILLAN François — PLAZE Jean — DE ROYÈRE Hugues —
TEYSSANDIER DE LA SERVE Bernard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Président :

M. le docteur Pierre ROUSSEAU. — 22, boulevard Maine-de-Biran -
Bergerac.

Membre du Bureau d'administration du Collège.
Membre du Comité de l'Union des Associations d'Anciens Elèves
des Lycées et Collèges Français.

Vice-Président :

N...

Secrétaire Général :

M. Robert COQ. — 88, rue Valette - Bergerac.

Membre du Comité de l'Union des Associations d'Anciens Elèves
des Lycées et Collèges Français.

Trésorier :

M. Christian JOUHET. — 21, avenue du Président-Wilson - Bergerac.

Administrateurs :

MM. Roger COLLET. — Domaine de Monplaisir, près Bergerac.
Charles FOURNIER. — 142, rue de la République - Sainte-
Foy-la-Grande (Gironde).

Gabriel GENESTE. — 12, avenue du Président-Wilson -
Bergerac.

Pierre DE MADAILLAN. — Château de Perrou, par Gardonne
(Dordogne).

Roger MIRABEL. — 9, place du Marché-Couvert - Bergerac.
le docteur Gaston SIMONET. — 15, boulevard Victor-Hugo -
Bergerac.

Jack TAMARELLE. — 5, rue Candillac - Bergerac.

N...

N. B. — Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire général et le Trésorier
constituent le Bureau proprement dit (Art. 5 des Statuts).

Situation Financière au 31 décembre 1943

RECETTES :

135 francs de rente française.....	Mémoire
(4,50 % 1932, tranche A, volume 10, n° 0010309)	
139 fr. 50 de rente française.....	—
(4,50 % 1932, tranche B, volume 10, n° 0019320)	
120 francs de rente française.....	—
(3 % perpétuel, volume 10, n° 0036561)	
Valeurs mobilières du legs Augiéras.....	—
Immeuble du legs Augiéras.....	—
(n° 61, avenue de Verdun à Bergerac)	
Numéraire en caisse au 31 décembre 1942.....	5.256,50
C. c. postal Bordeaux n° 389.90 au 31 déc. 1942..	795,35
C. c. postal Limoges n° 367.52 au 31 déc. 1942..	1.354,—
Livret de Caisse d'Épargne.....	99.559,80
Cotisations et dons reçus du 1-1-43 au 31-12-43..	9.675,—
Loyer de l'immeuble du legs Augiéras.....	6.000,—
Intérêts de la Caisse d'Épargne, des diverses valeurs mobilières.....	3.895,55
Remboursement d'impôt.....	125,—
TOTAL.....	126.661,20

DÉPENSES :

Frais du Secrétaire général et du Trésorier ; frais de gestion des comptes, bulletins, imprimés, fournitures, copies pour constitution d'archi- ves, correspondance, etc.....	3.667,30
Dépenses du legs Augiéras (réparations de l'im- meuble, entretien du tombeau, impôts, assu- rances, etc.).....	3.151,70
Fleurs et couronnes.....	550,—
Livres de prix.....	516,—
Achat de 10 bons du Trésor de 1000 francs à 2 ans.	10.000,—
Vin d'honneur, participation aux frais du banquet et pourboires.....	743,80
Colis des prisonniers.....	619,—
Frais de plaques et écussons « Collège Henri IV » (réglement partiel)..	1.254,—
TOTAL.....	20.501,80

Recettes 126.661,20
 Dépenses 20.501,80

Excédent de recettes au 31 déc. 1943 : 106.159,40
 se décomposant comme suit :

135 francs de rente française	Mémoire
(4,50 % 1932, tranche A, volume 10, n° 0010309)	
139 fr. 50 de rente française	—
(4,50 % 1932, tranche B, volume 10, n° 0019320)	
120 francs de rente française	—
(3 % perpétuel, volume 10, n° 0036561)	
10 bons du Trésor de 1000 francs à 2 ans	—
(n° 09416416, 09416492-3-4, 10520190-1-2-3-4-5)	
Legs Augiéras, l'ensemble valant environ (immeuble et valeurs mobilières) 500.000 francs	—
Numéraire en caisse	1.246,20
C. c. postal Limoges n° 367.52	2.616,30
Livret de Caisse d'Épargne	102.296,90
(compte ancien et compte Augiéras)	
ENSEMBLE	106.159,40

« ...on eut l'idée d'une réunion mensuelle où les amis se rencontreraient autour d'une bonne table. Rien de délicieux comme ces dîners d'amis, où l'on cause sans gêne, l'esprit éveillé, les coudes sur la nappe. »

Alphonse DAUDET.

LES DINERS MENSUELS

sont servis chaque premier MARDI à 20 heures

à l'HOTEL DU CHÊNE VERT

39, Grand-Rue - BERGERAC

Ces dîners sont une joie, d'ailleurs fort innocente, de notre vie masculine. Leur tradition a été à peine interrompue trois ou quatre fois en 1944 malgré les difficultés de l'occupation ennemie. Le mardi 5 septembre, le 85^{ème} dîner, celui de la Libération, a été servi dans un décor de couleurs françaises et alliées.

AVIS

MM. les Membres de l'Association sont priés de faire parvenir au Trésorier : M. Christian Jouhet (n° 21, avenue du Président-Wilson à Bergerac) leur cotisation pour l'année 1944, si elle n'est pas déjà versée, et, s'ils le veulent bien, leur cotisation pour l'année 1945 en utilisant dès maintenant le compte chèque postal Limoges n° 367-52.

La quote-part est de 30 francs pour les membres titulaires et de 60 francs pour les membres honoraires.

Ces chiffres peuvent être volontairement majorés, ainsi que bon nombre de camarades le font spontanément.

Le moyen d'éviter une fois pour toutes ces fastidieuses formalités, est de s'inscrire comme souscripteur perpétuel par le versement unique d'une somme égale à vingt fois le montant du minimum de la cotisation annuelle.

Il faut indiquer exactement au Secrétaire général : M. Robert Coq (n° 88, rue Valette à Bergerac), les noms, prénoms, décorations, profession, titres, adresse et, s'il y a lieu, numéro de téléphone des nouveaux membres; enfin, il est indispensable de signaler toutes erreurs, modifications, indications insuffisantes, omissions, changement d'adresses, nouvelles distinctions honorifiques, citations, mutations, nominations, etc... C'est ainsi qu'on rendra dans l'avenir le Bulletin plus complet, plus exact et plus vivant. *Il faut avant tout éviter que les listes alphabétiques de nos membres contiennent des renseignements surannés.*

Pour le recrutement des nouveaux sociétaires, il est du devoir de chacun de déployer son activité auprès des anciens condisciples ne faisant pas encore partie de l'Amicale. Tout camarade peut faire rentrer dans nos rangs au moins un ami de jeunesse nous aidant ainsi à retrouver ceux qui n'ont que momentanément disparu.

Compte rendu de l'Assemblée générale du dimanche 12 décembre 1943

Au Collège, dans la classe de 1^{re}, à 10 heures,
suivant autorisation n° 318 donnée le 16 novembre 1943
par le Sous-Préfet de Bergerac.

Présents, 51 membres :

MM. Audit, Arzac ;

Barthe, Bénazet (Fernand), Billat, Branda (Marcel), Brassem (Camille) ;
Condussier, Cook (Lionel), Coq, Chassagne (Pierre), Crouzel ;
Delpérier, Duhaldeborde ;
Fabre, Favereau (Robert), Forie, Foucaud (Jean), Foucaud (Maurice), Four-
nier (Charles) ;
Goulard ;
Jeamment, Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Jouhet ;
Lacombe, Lafon (Pierre), Laforêt, Lambert, Lusignan (Guy) ;
Madaillan (Pierre de), Marche, Marquay, Mathieu, Matignon (Jacques),
Meslon (de), Mirabel, Mourlet ;
Nallet, Nouviale ;
Parcellier (René), Pinquet (Noël) ;
Rousseau (Pierre) ;
Saignette, Sarrut, Sautereau ;
Tamarelle (Jack) ;
Veillet-Lavallée, Vergniol, Vernède, Vigier de Gaston.

Régulièrement représentés, 53 membres :

MM. Alard ;

Blanc, Bos (André), Boucher, Boutitie (André), Boyer ;
Cabanel, Cambelet, Cantellaue (de), Chaminade, Charrière (Henri),
Charrière (Jean), Charruaud, Chèvre (Jean), Clament, Cousteille,
Coutou ;
Delluc, Delpla, Denuel ;
Eckert ;
Faisandier, Fraignau (René) ;
Giraudel (Jacques), Godard (Guy), Godard (Louis), Guy ;
Lacroix, Laplace, Lartigue, Lavaud, Lerasle, Leydier, Lionnet (Edmond) ;
Matter, Mesnards (Yves Guenon des), Mirgandou ;
Nadaud (Pierre) ;
Parcellier (Clément), Paris (Henri), Pinquet (Emile), Planteau, Pouget ;
Regnault, Roujean ;
Sarazac (René), Surchamp ;
Tamarelle (Paul), Terral, Texier ;
Védrières, Venencie (Pierre), Verprat ;

— Le docteur Pierre Rousseau, président, ouvre la séance, assisté de Robert Coq, secrétaire général, et de Maurice Foucaud, trésorier. Il remercie tous ses collègues du Conseil d'Administration ainsi que tous les camarades dont l'action individuelle ou collective contribue à l'essor de l'Association pour laquelle son dévouement personnel reste entier. Il fait adopter après lecture le compte rendu de l'Assemblée générale du 13 décembre 1942.

— Le secrétaire général, Robert Coq, présente ensuite le rapport moral dont le texte suit :

MES CHERS CAMARADES,

C'est pour votre Secrétaire général un plaisir renouvelé de vous présenter chaque année le rapport moral de l'exercice écoulé.

Recevez avant tout les excuses qui nous sont parvenues d'un certain nombre de camarades empêchés pour des raisons diverses d'assister à notre réunion et notamment de MM. Alard, Boutitie (André), Cambelet, de Cantellauve, Chaminade, de la Chapelle, Collet, Delluc, Dussert, Fraigneau (René), Guy, Lacroix, Lartigue, Laplace, Leydier, Matter, Nadaud (Pierre), Roujean.

J'ai aussi la pénible charge de saluer la mémoire de ceux que nous avons eu la douleur de voir disparaître et dont vous connaissez les noms. Nous les redirons ici, ce sont MM. Prat-Dumas, Sugié, Chantal, Bureau. Pour tous ces deuils cruels nous renouvelons nos affectueuses condoléances.

Réunie en assemblée générale, l'Association tout entière doit enfin reporter sa pensée vers les malheureux camarades qui sont encore prisonniers. Leurs souffrances morales s'ajoutent aux souffrances physiques et s'avivent à mesure que s'éloigne l'espoir d'un prompt retour. Par l'envoi de quelques colis, nous avons gardé contact avec certains d'entre eux, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs familles.

Chers Camarades, depuis le 29 novembre, notre Association a 34 ans. Certains de ses fondateurs sont ici présents, mais elle est cependant plus jeune que la plupart d'entre nous, car à 34 ans, on est un jeune ancien, tandis qu'à égalité une association du même âge est une vieille association. La nôtre a ses lettres de noblesse, puisqu'elle est reconnue d'utilité publique depuis 1941 ; de plus elle est entièrement en règle avec la législation qui régit les établissements de cette nature, par l'approbation ministérielle qui a été donnée le 3 juillet 1942 à notre règlement intérieur, conformément à l'article 23 des statuts. Mais pourtant, il faut se demander si sa longévité est assurée devant l'état de crise de notre recrutement. Au risque de me répéter, je pousse comme l'an dernier, non pas un cri, mais un hurlement d'alarme pour vous avouer que l'Amicale est appelée à disparaître, et ce serait déjà chose faite, comme le Trésorier va vous le démontrer tout à l'heure, sans les bienfaits que nous devons à M^{me} Augiéras. Notre effectif est de 359 membres titulaires et nous avons augmenté d'un sociétaire seulement depuis l'an dernier. Il est lamentable d'inscrire moins de nouveaux adhérents que la mort ne nous enlève d'anciens camarades. Bon nombre d'entre nous cependant, constatons le avec plaisir, ont confiance dans l'avenir, puisqu'ils rachètent leurs cotisations. Depuis la dernière assemblée générale, MM. Alard, Boucher, Boutitie (André), Mathieu, Promis nous ont apporté leur adhésion de souscripteurs perpétuels ; tout n'est donc peut-être pas perdu et je me bornerai à insister pour que vous nous secondiez tous en nous communiquant les noms des anciens Elèves que vous pourriez connaître et qui ne sont pas encore des nôtres. On verra aussitôt s'augmenter le produit des cotisations annuelles et vous donnerez ainsi le sourire à notre excellent Trésorier ainsi qu'à notre cher vice-président qui apporte son précieux concours dans la gestion autonome du legs Augiéras.

Malgré les difficultés dont je viens de vous entretenir, toutes les branches de notre activité sont pleines de vitalité.

Le fait le plus important de l'année écoulée, est, sans conteste, l'attribution de dénomination de Collège Henri IV à notre établissement. L'initiative nous en revient, vous le savez : ne cachons pas non plus qu'il a été très difficile de réussir et d'obtenir l'arrêté ministériel. En ce qui concerne l'exécution matérielle, vous avez pu voir en entrant les inscriptions nouvelles sur les trois portes d'entrée du Collège. Il manque rue Lakanal une plaque de marbre noir qui est attendue chaque jour et qui sera posée entre les deux écussons qui vont être inaugurés ce matin. Ces écussons ont été placés selon le désir exprimé dans les Lettres Patentes de 1576. Le Collège les gardera comme « palladium », et, pouvait-on mieux choisir que les armes d'Henri IV juxta celles de la ville de Bergerac pour protéger le Collège ?

C'est pour cette raison qu'elles se trouvent en hors-texte, dans le XV^e bulletin paru le 20 novembre et par lequel vous avez été convoqués aujourd'hui. En bonne place aussi, selon la tradition maintenant établie, y figurent des dessins représentant le Collège, malgré l'absence totale de style de cet immeuble qui fait le désespoir de ceux qui veulent en essayer la reproduction ; il n'est pas déniaïble que les intrados et les extrados de la colonnade des couloirs sont beaucoup plus faits pour tenter les calculateurs que les artistes. Mais ces dessins sont des clés pour ceux qui revoient ces coins familiers d'où ils ont jeté leurs premiers regards vers le monde. Trois camarades ont bien voulu cette année apporter leur collaboration au Bulletin soit par les illustrations, soit par le texte : que MM. Condussier, Caminade et Desplanches soient ici remerciés et que leur exemple soit suivi. Nos pages sont largement ouvertes à tous. Envoyez-nous des anecdotes, des dessins et mêmes des vers. Pour vous y encourager, apprenez que notre Président a promis quelque chose pour l'an prochain ; il est permis n'est-ce pas de faire déjà ce projet, aussi, devant vous je veux en prendre acte.

C'est pour donner de l'intérêt aux Bulletins futurs et pour en alimenter le texte que nous avons continué — et j'espère qu'on ne nous le reprochera pas — de faire un peu les Académiciens de Province en demandant à un archiviste-paléographe de Paris, de copier un manuscrit se trouvant à la bibliothèque de l'Institut de France, sous le n^o 2135 du fonds Naville et contenant le texte autographe des discours prononcés aux distributions des Prix de notre Collège de 1807 à 1811 par Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac. L'amicale se devait de réunir ces discours épars, dont quelques-uns sont malheureusement du reste à l'état de brouillons, du plus universitaire de nos philosophes qui chercha d'aplanir à nos ancêtres les difficultés de l'étude pour interpréter les langues mortes et parler les langues vivantes en appliquant dans l'ancien Collège de la rue Saint-Esprit les méthodes inventées par Dumarsais, notre célèbre grammairien et les principes du grand éducateur suisse Pestalozzi. Tous ces renseignements qui gravitent autour du décret de fondation de l'Université de France de 1808, se trouvent étroitement liés à l'histoire locale et à l'histoire nationale.

Cependant, la recherche du passé n'exclut pas l'intérêt que nous

portons à la modernité et à la jeunesse. Aussi, nous nous sommes intéressés aux sports ; ils ont eu les honneurs du Bulletin avec une glorieuse page de champions. Il y a loin de la demi-heure de « gym » par semaine que beaucoup d'entre nous ont connue et des timides essais de création d'équipes de rugby qui ont suivi. Ceci, c'est pour dire que les sportifs scolaires des temps présents qui parfois se plaignent devraient se comparer à ceux du début de ce siècle et qui eux n'étaient guère gâtés. Si les anciens n'ont débuté qu'avec leur énergie et leur foi, l'aide matérielle de l'Amicale s'ajoute maintenant à l'enthousiasme et à la volonté qui ne manquent pas, reconnaissons-le aux jeunes membres des Epis.

A l'encouragement des sports, s'ajoute naturellement celui de la propension aux études : je veux parler de l'émulation loyale et du bon entraînement au travail que doivent être les Distributions des Prix. En provoquant leur rétablissement solennel, nous avons peut-être trop pensé aux cérémonies passées. Il n'en est pas moins vrai qu'en 1943 ce qui a été fait a été insuffisant. Certes il y a des raisons majeures et les responsabilités sont partagées. Signalons d'abord l'indifférence des élèves, surtout des grands élèves — et même des lauréats — qui ne sont pas venus. Il y a aussi le crédit manifestement insuffisant affecté dans le budget de la ville à l'achat des livres nécessaires. Et puis, on rêvait aux prix rutilants d'autrefois avec leurs tranches dorées, devant l'absence des volumes qui n'ont pas été reçus à temps pour la distribution du 30 juin. Bien entendu, il ne s'agit pas des prix offerts par l'Amicale ou par ses membres ou encore par ses amis, car ceux-là étaient arrivés à l'heure. L'association fera de son mieux pour rehausser l'éclat de cette solennité en 1944 et pour laquelle ne devront être absents ni les livres ni les élèves. Elle décernera son Grand Prix d'honneur ainsi que de nombreux autres prix ; elle encouragera et provoquera également le plus possible l'envoi de prix offerts à titre individuels par tous ceux qui veulent bien s'intéresser à la question et dès aujourd'hui, avant de nous séparer, elle va vous demander de voter la création d'un autre prix d'honneur qui sera le prix « Georges Augiéras ».

Mes chers Camarades, le temps nous presse, mais je voudrais vous parler du XVI^e banquet de l'Association que nous allons célébrer à midi et demi ; il comptera 57 convives et sera présidé par le docteur Pierre Rousseau. Après la timide reprise de l'an dernier, c'est le rétablissement d'une tradition dont l'institution remonte à la fondation de l'Amicale. Aujourd'hui le cérémonial habituel ne sera pas en raison des circonstances, complètement suivi : c'est ainsi que seuls les membres titulaires y participeront à l'exclusion de tous autres invités et par voie de conséquence on n'y verra même pas comme autrefois deux internes choisis parmi les élèves les plus anciens pour assister au banquet des anciens élèves. Au sujet de ce banquet j'ai reçu une confiance, celle de notre traiteur, notre camarade Guy Godard qui aurait bien voulu à propos d'Henri IV, pouvoir nous servir la poule au pôt. S'il a dû y renoncer pour des impossibilités matérielles, vous constaterez avec plaisir qu'il n'aura pas moins réussi à très bien faire. Autour de cette table, espérons-le, l'Association ne gardera pas un masque de marbre, mais elle en prendra au contraire un autre plus familier et plus accessible, puis-



L'équipe première de football du Collège (Année 1910-1911)
? QUE SONT-ILS DEVENUS ?

SCHÉMA DU HORS TEXTE

André COUSSIÈRE	Marcel DUC	Paul LAMBERT	Louis DUBRAC	Louis GRÉGOIRE	André VERGNIOL	Roger REBIÈRE	Henri PAUVERT
	Francis MICHELET	Maxime LACOSTE	André QUEROY	Franck VIEUSSENS	Maurice FAISANDIER		
Jean BOS	Yves SIMONDET	Henri GARRIGUE	Marcel BOCAGE	Louis HORTUZAR	Antoine BUFFARD		

que ce n'est pas la scolarité qui continue aujourd'hui, mais seulement la camaraderie. Et je suis sûr que cette camaraderie sera constamment maintenue, — inter pocula — à une température heureuse.

Telle est, mes chers camarades, la chronique de notre Association pour 1943. Conduit par la sagesse de son Président, votre Conseil d'Administration a conscience — sans plus — d'avoir fait une gestion de bon père de famille. L'Amicale reste ce qu'elle doit être : un grand foyer d'activité ainsi que le groupement favori non pas de ceux dont l'esprit est tombé en enfance, mais bien de ceux qui ont la chance, selon le mot de Lavedan, de savoir conserver en vieillissant « de l'enfance dans leur esprit ».

— Le trésorier, Maurice Foucaud, donne lecture de la situation financière arrêtée au 31 décembre 1942 et qui a été publiée à la page 12 du XV^{ème} Bulletin. Au nom de M. Edmond Lionnet absent pour maladie, il fait aussi un compte rendu de la gestion du legs Augiéras.

— Le rapport moral et les rapports financiers sont approuvés à l'unanimité.

— Tous les nouveaux membres sont admis.

— Quatre membres du Conseil d'administration doivent être renouvelés conformément au troisième alinéa de l'article 5 des statuts. MM. Rousseau, Geneste, Lionnet et de Madaillan sont sortants. Voulant bien conserver leurs fonctions ils posent leur candidature.

Sont réélus :

MM. Rousseau.....	103 voix
Geneste	104 —
Lionnet.....	104 —
de Madaillan.....	103 —

En raison de ces réélections, il n'y a pas lieu de faire procéder par le Conseil d'administration au choix du bureau qui reste en fonctions, ayant été élu pour trois ans le 21 décembre 1941.

— Ainsi que le permet l'alinéa n° 5 de l'article 8 des statuts les cotisations sont fixées à compter du 1^{er} janvier 1944 à 30 francs pour les membres titulaires et à 60 francs pour les membres honoraires. Les sommes à verser pour rédimmer les cotisations sont augmentées proportionnellement et passent à 600 francs pour les membres titulaires et à 1.200 francs pour les membres honoraires.

— En attendant la fin de la guerre pour créer une Fondation, l'Association décernera chaque année au Collège, outre son Grand Prix d'Honneur, un prix de français en 1^{re} à la mémoire de « Georges Augiéras ».

— Sur l'intervention de M. Marcel Branda, avoué à Bergerac, qui démontre très clairement l'intérêt qu'il y a pour l'Association à ne pas procéder immédiatement à l'aliénation de l'immeuble Augiéras, il est décidé à la majorité, de surseoir à la vente de cette maison.

— Il est question des colis de prisonniers.

— L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 55.

**Cérémonie officielle d'inauguration de la dénomination
de « Collège Henri IV » du dimanche 12 décembre 1943**

A 11 heures, dans la cour d'honneur du Collège, rue Lakanal, devant les plaques de marbre des Anciens Elèves morts pour la France, où sont pieusement déposées des fleurs aux couleurs nationales.

Sont présents les Anciens Elèves suivants :

- MM. Audit, Arzac ;
Barthe, Bénazet (Fernand), Billat, Bocage, Branda (Marcel), Brassem (Camille), Brisseau ;
Condussier, Cook (Lionnel), Coq, Chassagne (Pierre), Crouzel ;
Delpériér, Domenget de Malauger, Duhaldeborde ;
Fabre, Favereau (Robert), Forie, Foucaud (Jean), Foucaud (Maurice), Fournier (Charles) ;
Geneste, Goulard ;
Jeammet, Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Jouhet ;
Lacombe, Lafon (Pierre), Laforêt, Lambert, Lusignan (Guy) ;
Marche, Marquay, Mathieu, Matignon (Jacques), de Meslon, Mirabel, de Montataire de Madaillan (Pierre), Mourlet ;
Nallet, Nouviale ;
Parcelier (René), Pinquet (Noël) ;
Rousseau (Michel), Rousseau (Pierre) ;
Saignette, Sarrut, Sautereau ;
Tamarelle (Jack) ;
Veillet-Lavallée, Vergniol, Vernède, Vigier de Gaston ;
- et MM. Jean Callard, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Bergerac ;
Jaulin du Seutre, maire de la Ville de Bergerac ;
Jean Pozzi, membre honoraire et bienfaiteur de l'Amicale ;
Joseph Reichard, principal du Collège ;
Chatagné, surveillant-général ;
les professeurs du Collège ;
et les élèves.

L'élève Jean Montel de la classe de mathématiques lit à haute voix les Lettres patentes d'Henri IV de 1576.

Le Président de l'Association, le docteur Pierre Rousseau, prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET,
MONSIEUR LE MAIRE,
MONSIEUR LE PRINCIPAL,
MESSIEURS,

J'ai l'honneur, au nom des membres de l'Association des Anciens Elèves du Collège, de faire à la ville de Bergerac, la

remise des inscriptions, des plaques et des écussons, que vous nous avez permis de sculpter sur les trois façades de cet établissement.

Messieurs, ce n'est pas à un vain caprice qu'a cédé l'Association quand elle a pris l'initiative de faire donner à notre Collège le nom de son fondateur. Placé en dehors et au-dessus des dissensions et des partis, notre société a voulu tout d'abord effacer un oubli injuste et accomplir un geste de réparation. Vous avez entendu pendant la lecture des Lettres patentes d'Henri de Navarre, que ce prince, « en raison », dit-il, « de l'affection singulière qu'il porte à Bergerac » fonde un Collège dans cette ville, « à charge » — ce n'est donc pas un désir, c'est une condition — « que nous soyons reconnu pour premier fondateur du dit Collège auquel seront empreintes et gravées nos armoiries ».

Plus heureux que ceux de nos devanciers qui à plusieurs reprises décidèrent de réaliser le vœu du roi Henri, nous avons pu obtenir de M. le Ministre de l'Education Nationale, grâce à la collaboration du Conseil Municipal, du Bureau d'Administration du Collège et du Conseil Académique, la dénomination que nous inaugurons aujourd'hui.

Mais Messieurs, n'est-il pas du devoir de tous, de rechercher et de mettre en valeur, à travers la grande ou la petite histoire, tout ce qui, dans le passé, peut jeter sur la cité ou sur la région un éclat nouveau? Poussières de gloire peut-être, mais poussières dont chaque grain, même à une époque de deuil comme la nôtre, ne saurait-être condamné à l'oubli, car le présent et le passé sont des maillons de la vie des peuples si fortement unis, qu'on ne saurait sans danger en réaliser la dissociation.

A côté des armes de Bergerac, voici donc les armes de Navarre, symbole héraldique du courage et de la vaillance de ce petit peuple placé aux marches de l'Espagne, qui sut combattre et souvent repousser l'invasion arabe. Sur le fond de ce blason, nous voyons des chaînes d'or entrelacées, armes parlantes, vivantes armoiries que le vingt et unième roi de Navarre donna à son modeste royaume en souvenir de la bataille où il rompit les chaînes qui entouraient les cavaliers d'un sultan trop présomptueux et où il enfonça leurs escadrons.

Certes, ce ne fut pas le courage autant civique que militaire, qui fit défaut à Henri de Navarre — si nous jetons un regard sur la France des fils de Catherine de Médicis. Déchirée par les discordes religieuses et les plus atroces des convulsions, meurtrie

par les invasions étrangères, elle retentissait tout entière du bruit des armes, et le pas des chevaux qui foulèrent son sol, annonçait aux villes et aux campagnes le pillage et la ruine. — Et c'est dans un pays, qui lentement s'inclinait à l'abîme, dans un amas confus de provinces hostiles, que le Béarnais, grâce à sa vive intelligence des réalités, grâce à sa finesse gasconne, à sa bonhomie native, à son audace dans les combats, sut trouver le cœur des Français et faire revivre une Nation unie et respectée. Moins de cinquante ans plus tard, c'était le siècle de Louis XIV, et plus loin dans l'histoire, les soldats de la Révolution, les grognards de l'Empire, la magnifique épopée de 1914, celle des morts de chez nous, à qui tout à l'heure, nous avons rendu un hommage pieux et dont les noms, inscrits sur nos plaques de marbre, semblent présider à cette cérémonie.

Mais ce n'est pas seulement, Messieurs, le désir de rendre à la mémoire d'Henri de Navarre un juste hommage qui a guidé les membres de notre Association. J'ose avouer qu'ils ont eu le secret espoir de voir s'animer d'une vie nouvelle ces vieilles pierres où s'est écoulée une partie de leur jeunesse.

Placée au centre d'une des plus belles vallées du monde, dans une région riche et peuplée, entre les bleus coteaux de Gascogne et les horizons boisés du Périgord, notre Collège se doit d'obtenir une place de premier plan parmi les établissements secondaires du Sud-Ouest. S'il ne porte pas le nom de lycée, il devrait en connaître la prospérité par la qualité de son enseignement, la bonne tenue de ses élèves et les succès universitaires. Il doit, sous un parrainage aussi illustre, être parmi ceux que les parents choisissent sans hésiter pour l'instruction, la formation et l'éducation de leurs fils.

Aussi bien, quand ils franchiront le porche de notre vieux collège, ces élèves jetteront une pensée reconnaissante à Henri de Navarre et se rappelleront les vertus dont l'Histoire ou la légende ont paré la mémoire d'un roi qui était par certains côtés, si bien de chez nous : le goût du risque et du panache, le culte de l'honneur, la fidélité à ses conseillers et à ses amitiés, et ce bon sens tout court qui lui fit rassembler les forces vives françaises dispersées en une union féconde, pleine de promesses dont le couteau d'un fanatique arrêta la réalisation.

Mais l'histoire ne nous apprend-elle pas que notre pays, après les revers et les bourrasques a le privilège de renaître de ses cendres et de trouver en lui la substance même de sa résurrection?

Du temps du roi Henri, Ronsard l'a chanté dans des vers immortels et, j'en suis assuré, rien ne saurait empêcher notre Pays de revivre pour de nouveaux destins. Puisse notre collège trouver bientôt dans le calme et la paix un nouvel essor.

Aussitôt après M. le Maire de Bergerac adresse ses remerciements à l'Association pour l'organisation de cette cérémonie et pour avoir pris l'initiative de donner au Collège le nom d'Henri IV.

Enfin, prenant la parole le troisième, M. le Sous-Préfet constate en citant les Caractères de La Bruyère : Tout est dit et je viens trop tard » en ce qui concerne le Collège et Henri de Navarre « le plus beau et le meilleur est enlevé ».

Un procès-verbal de tout ce qui précède est dressé sur le Livre d'Or de l'Association et tous les assistants signent au bas de l'acte.

La cérémonie se termine par un vin d'honneur servi au réfectoire du Collège où l'Amicale reçoit ses invités.



Musique de Souvenir

Un jour que je me rendais rue Henner, en passant rue La Bruyère où j'ai vécu ma jeunesse au 45, hôtel dont mes grands parents habitaient le premier étage et nous l'entresol (le rez-de-chaussée formé de remises, du vestibule, ne comprenait qu'une salle d'études ouverte sur la cour et les arbres du jardin Pleyel), je décidai de vaincre l'angoisse qui, d'habitude, me faisait courir par cette rue en sourd et en aveugle. La porte cochère du 45 étant entr'ouverte, je pénétrai sous la voûte. Je regardais avec surprise les arbres de la cour où je me partageais l'été entre ma bicyclette et la décoration de guignols, lorsqu'une concierge soupçonneuse, sortant d'une haute lucarne, jadis condamnée, me demanda ce que je faisais là. Comme je répondais que je venais jeter un coup d'œil sur ma maison d'enfance, elle dit : « Vous m'étonnez beaucoup », quitta la lucarne, vint me rejoindre par le vestibule, m'inspecta, ne se laissa convaincre par aucune preuve, me chassa presque et claqua la porte cochère, soulevant avec ce bruit de canonnade lointaine une foule de souvenirs nouveaux.

Après cet échec, j'imaginai de parcourir la rue depuis la rue Blanche jusqu'au 45, de refermer les yeux et de laisser trainer ma main droite sur les maisons et réverbères comme je faisais toujours en rentrant de classe. L'expérience n'ayant pas donné grand'chose, je m'avisai qu'à cette époque ma taille était petite et que ma main traînait actuellement plus haut, ne rencontrait plus les mêmes reliefs. Je recommençai le manège.

Grâce à une simple différence de niveau, et par un phénomène analogue à celui du frottement de l'aiguille sur les aspérités d'un disque de gramophone, j'obtins la musique du souvenir et retrouvai tout : ma pélerine, le cuir de ma serviette, le nom du camarade qui m'accompagnait et de nos maîtres, certaines phrases exactes que j'avais dites, la couverture marbrée de mon carnet de notes, le timbre de voix de mon grand-père, l'odeur de sa barbe, les étoffes des robes de ma sœur et de maman qui recevaient le mardi.

Jean COCTEAU (*Opium*. — Stock 1931).



XVI^{ème} Banquet du 12 Décembre 1943

Il est servi à midi, à l'Hôtel de Bordeaux, 41, place Gambetta à Bergerac.

Cinquante sept convives sont présents :

MM. Arzac ;
Billat, Bocage, Bourzac, Branda, Brisseau ;
Cook (Lionel), Coq, Chassagne (Pierre), Cruzel ;
Delpérier, Domenget de Malauger ;
Eyma (Albert) ;
Fabre, Favereau (Robert), Forie, Foucaud (Franc), Foucaud (Jean), Foucaud (Maurice), Fournier (Charles) ;
Geneste, Godard (Guy), Goulard ;
Jeammet, Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Jouhet ;
Lacombe, Lafon (Pierre), Laforêt, Lenclos (Avril de), Lusignan (Guy) ;
Madaillan (Pierre de), Marche, Marquay, Mathieu, Matignon (Jacques), Meslon (de), Mirabel, Mourlet ;
Nallet, Nouviale ;
Parcelier (René), Pinquet (Emile), Pinquet (Noël) ;
Rougier, Rousseau (Michel), Rousseau (Pierre) ;
Saignette, Sarrut, Simounet (Ludovic), Sterlin ;
Tamarelle (Jack) ;
Vergniol (André), Veunac, Victorieux, Vigier de Gaston.

M E N U

POTAGE

HUITRES

FILET DE BŒUF SAUCE PÉRIGUEUX

POMMES PURÉE

POULETS ROTIS

FROMAGE

FRUITS

Vin rouge contrôlé en carafes

La Truffière

Bourgogne

Monbazillac des Camarades

Champagne du Président

Café — Fine

Les vins sont offerts par l'Association, par son Président et par les camarades Domenget de Malauger, Fournier (Charles), Godard, Goulard, Jeammet et de Meslon.

Le Président lève son verre à la santé de tous, aux familles et remercie le traiteur.

A la nuit tombante, les commensaux joyeux se séparent aux accents de la Marseillaise.

Que ceux qui auraient pu venir se repentent.

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Le mardi 25 juillet 1944, à 17 heures,
rue Saint-Esprit, n° 25, à Bergerac.

Présents : MM. Coq, Fabre, Foucaud, de Madaillan, Mirabel.

Excusé : M. Geneste.

- Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.
- Il est fait l'éloge funèbre de M. Edmond Lionnet, vice-président, décédé le 30 mai 1944. C'était un des fondateurs de l'Amicale à laquelle il a consacré pendant trente-cinq ans la plus grande activité. Il était trésorier honoraire.
- Cinq colis ont été adressés en décembre 1943 à des camarades prisonniers.
- Le règlement intérieur de l'Association adopté par l'Assemblée générale du 21 décembre 1941 a été approuvé par le Ministre de l'Intérieur le 3 juillet 1942.
- Le bombardement aérien du 18 mars 1944 a occasionné des dégâts dans l'immeuble de l'Association, n° 61, avenue de Verdun. Un constat a été dressé par le camarade Brassem, le 27 mars 1944 et le 30 avril suivant M. Georges Lacaze, architecte à Bergerac, place des Deux-Conils, a gracieusement dressé un devis détaillé et estimatif des réparations à effectuer et dont le coût s'élèverait environ à 2.613 fr. 75. On décide de faire l'avance de ces travaux.
- Sur la demande de l'Association le crédit pour la distribution des prix a été augmenté de 500 francs en 1944 dans le budget de la ville de Bergerac. C'est un geste symbolique mais encore insuffisant.
- Après la sortie du 14 juin, il n'y a pas eu de distribution des prix au Collège. L'Association a décerné son grand Prix d'Honneur ainsi que le prix Georges Augiéras. Pour le surplus, 14 autres prix ont été remis par des Anciens Elèves ou des Amis du Collège. La question des attributions a été réglée entre M. Chatagné, l'aimable surveillant général et le secrétaire général de l'Association. M. Chatagné a en outre bien voulu rédiger le manuscrit du palmarès de l'année scolaire 1943-1944. L'Association a fait taper 3 exemplaires de ce palmarès à la machine à écrire. Les prix ont été remis aux élèves directement par l'Amicale.
- La plaque de marbre destinée à être apposée au-dessus de l'entrée principale du Collège, rue Lakanal, avec l'inscription « Collège Henri IV » est arrivée à Bergerac dans le courant du mois de mai. Elle a été gravée en lettres d'or par M. Carbou, n° 45, rue Valette à Bergerac. Elle sera placée incessamment.

Le mardi 5 septembre 1944, à 17 h. 30,
rue Saint-Esprit, n° 25, à Bergerac.

Présents : MM. Coq, Mirabel, Rousseau, Tamarelle.

- Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.
- Il est donné connaissance de plusieurs lettres de remerciements des lauréats couronnés par l'Association à défaut de distribution de prix au Collège après la sortie du 14 juin. Deux d'entre eux se sont déjà inscrits à l'Amicale : MM. André Gorinschtein et Christian Good.
- Dans la mesure du possible le XVI^e Bulletin tiré à 600 exemplaires paraîtra en novembre. A défaut de gaz, il sera composé à la main puisque la linotype ne peut pas fonctionner. Le travail matériel étant plus long, les copies déjà prêtes seront dès à présent données à l'éditeur.

— Conformément au deuxième alinéa de l'article 5 des statuts, le Conseil pourvoit au remplacement de M. Edmond Lionnet dans le sein du Conseil d'administration. M. Christian Jouhet, notaire à Bergerac est désigné à l'unanimité.

— Le Président expose avoir depuis longtemps, vainement tenté de retenir M. Maurice Foucaud qui a donné irrévocablement sa démission des fonctions de trésorier assumées par lui depuis plus de dix ans et qui désire aussi quitter le Conseil d'administration. Chacun exprime ses plus vifs regrets à l'occasion de cette démission et remercie vivement M. Foucaud pour le dévouement sans bornes qu'il a mis au service de l'Amicale. Au scrutin secret, M. Jouhet est choisi pour succéder à M. Foucaud dans les fonctions de trésorier. M. Jouhet assurera également la gestion du legs Augiéras dont était chargé M. Lionnet. Tous les pouvoirs nécessaires sont donnés à M. Jouhet pour les opérations postales et de Caisse d'Épargne. M. Jouhet, trésorier, et M. Coq, secrétaire général, reçoivent conjointement pouvoir pour accéder séparément au coffre-fort loué au nom de l'Association au Crédit Commercial de France.

— Il y a lieu de remplacer aussi M. Lionnet au Bureau d'Administration du Collège où il représentait l'Association avec le docteur Pierre Rousseau : M. Coq, secrétaire général étant désigné, cette décision sera notifiée à M. le Principal qui provoquera la nomination de M. Coq par M. l'Inspecteur d'Académie.



Le mardi 3 octobre 1944, à 17 h. 30,
rue Saint-Esprit, n° 25, à Bergerac.

Présents : MM. Coq, Fabre, de Madaillan, Rousseau, Tamarelle.

Excusé : M. Jouhet.

— Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

— M. Albert Fabre fait connaître que, pour des raisons personnelles, il a décidé de cesser les fonctions qu'il exerce depuis 1930 au Conseil d'Administration de l'Association. Après une vaine insistance on doit s'incliner devant cette résolution puisque M. Fabre continuera, fort heureusement, d'apporter tout son dévouement et tout son cœur à l'Amicale.

— Le Secrétaire général fait approuver la composition du XVI^e Bulletin.

— Les réparations de l'immeuble Augiéras sont en voie de réalisation : l'installation d'eau également.

— L'ordre du jour de l'Assemblée Générale du dimanche 10 décembre 1944 est réglé.

— Le XVII^e banquet de l'Association sera servi le dimanche 10 décembre 1944 à midi, à Bergerac, n° 41 place Gambetta, à l'hôtel de Bordeaux. Le prix sera de 100 francs par convive, service compris. Comme de coutume, l'Amicale fera la dépense des vins. Pour ce banquet, il sera demandé au général Ambroise Bernard, commandant les Forces de la Résistance du secteur de Bergerac, de bien vouloir en accepter la présidence ; le général Bernard est en effet ancien élève du Collège. A cette occasion la tradition sera reprise et M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Bergerac, M. le Principal du Collège, M. le Surveillant général ainsi que deux élèves seront invités.





Le Collège il y a 100 ans

Le succès de cette page en 1943, nous encourage à continuer cette année à jeter un regard sur une époque révolue. On y trouve un parfum, fané sans doute, mais qu'il n'est pas désagréable de respirer.

L'année 1844 qui fut marquée par la glorieuse victoire du maréchal Bugeaud à l'Isly, a été sans grande histoire pour le Collège.

Le Bureau d'Administration tient sept réunions. Il reste composé des mêmes membres : on constate cependant que M. Monteil a cessé depuis longtemps, en raison de son état de santé, d'assister aux délibérations et le Président lui demande de s'expliquer sur ses intentions pour l'avenir.

Aux termes d'un nouveau règlement universitaire, les candidats au grade de bachelier ès lettres sont obligatoirement interrogés sur une des trois langues : anglaise, allemande ou espagnole. Le bureau d'Administration propose pour cet enseignement les nominations suivantes :

Anglais : M. Viala.

Allemand : M. Vidal.

Espagnol : M. Negrero-Garcia.

Le traitement des nouveaux professeurs sera de 500 francs par an pour ceux d'anglais et d'allemand et de 750 francs pour celui d'espagnol, parce que, ce dernier aura, « dans l'ordre des probabilités un grand nombre d'élèves, ce qui comporte un travail assidu ».

Le nombre des élèves est sensiblement le même qu'en 1843. On en compte cependant 48 dans la classe de mathématiques dont M. Bousquet est le régent, et cet effectif lui motive l'adjonction d'un suppléant. Sa tâche de l'enseignement est rendue trop difficile par l'inégalité de force des élèves entre eux ; il en résulte que plusieurs manquent des soins qui leur sont dus pour suivre avec fruit les cours de mathématiques. Dans une lettre au Bureau d'Administration, M. Bousquet fait remarquer combien la transition des premiers éléments, aux mathématiques transcendantes rend l'enseignement fatigant. Un témoignage de bienveillance lui est donné en fixant le choix sur son fils aîné, bachelier ès sciences, pour occuper cette nouvelle chaire, avec un traitement de 1000 francs par an.

Malgré un déficit de 6095 francs pour le budget des quatre trimestres, le Collège est en pleine prospérité : puisqu'on doit créer un troisième dortoir.

Aux récents examens pour l'admission à l'Ecole Polytechnique, sur onze départements qui ont présenté des sujets à Angoulême, deux seuls ont été admis et l'un d'eux sort directement et pour la première fois, du Collège de Bergerac. Plusieurs élèves entrent aussi à l'Ecole Centrale et dans d'autres grands établissements de l'Etat.

L. M. C. F.

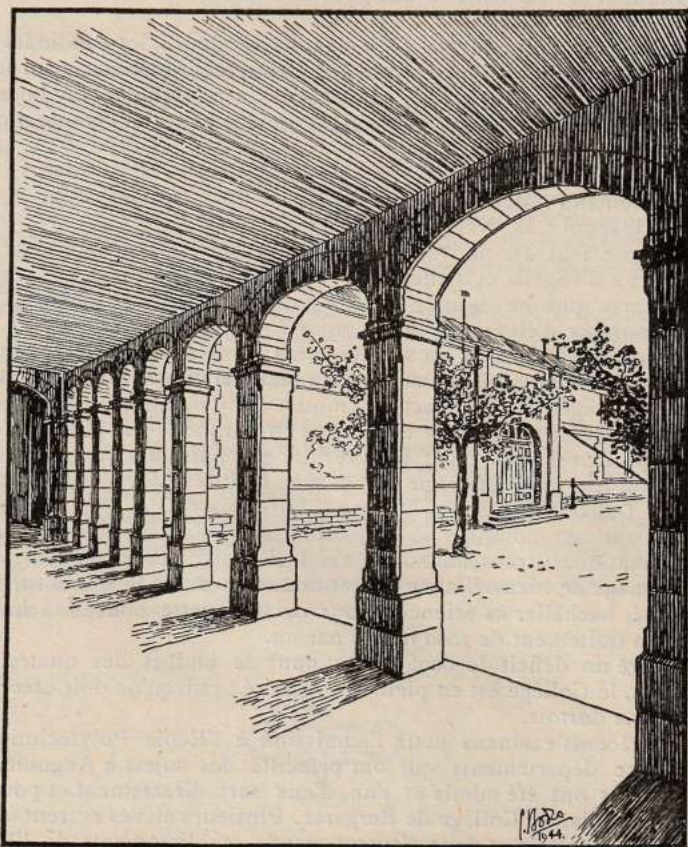
Tous les jeunes collégiens adhéraient autrefois à la Ligue Maritime et Coloniale Française et la cotisation donnait droit au service d'une revue mensuelle illustrée dans laquelle nous trouvions la découverte sereine du monde à l'âge où l'on est bordé par d'étroites lisières.

Les membres recevaient aussi des vignettes de propagande imprimées sur papier gommé et qui étaient données gratuitement pour être apposées sur les correspondances ; bien entendu nous en mettions partout et notamment sur tous nos livres et sur tous nos cahiers.

Un jour la L. M. C. F. connut, tout à fait temporairement du reste, des heures difficiles et la revue cessant de paraître toute liaison fut coupée. Il resta deux ou trois mille vignettes sans emploi. Elles ne le restèrent pas longtemps, car deux externes que nous ne nommerons pas, à cause du mauvais exemple, allèrent une nuit, les coller sur la porte d'entrée de M. J..., professeur de la classe de seconde.

Ce n'était pas très méchant, aussi, quel plaisir n'ont-ils pas pris à cette opération !

Bien entendu, le lendemain, il fallut revenir sur le lieu du crime pour voir le père J... muni d'un sceau d'eau, d'une éponge et d'un grattoir, en train de racler les vignettes inopportunes...





BIBLIOTHÈQUES

Pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes
L'univers est égal à son vaste appétit
Ah ! que le monde est grand à la clarté des lampes !
Aux yeux du souvenir que le monde est petit !

BAUDELAIRE.

C'est des bibliothèques du Collège qu'il s'agit, de ces modestes meubles en bois blanc, rarement peints, accrochés au mur, ayant pour tout fond la maçonnerie elle-même, divisés intérieurement par deux rayons et fermés avec une porte tendue d'un grillage semblable à celui qui est généralement utilisé dans le pays pour des cages de tourterelles.

Nous avons souvent malencontreusement heurté nos têtes à ces bibliothèques, puisqu'il y en avait une dans chaque classe ainsi que dans les trois études. Ayant été externe, je n'ai pas connu les bibliothèques de « quartiers » qui voisinaient avec les casiers où les pensionnaires rangeaient leurs livres scolaires, mais, je voudrais évoquer les bibliothèques des classes secondaires telles qu'elles étaient il y a plus de trente ans.

En 6^e, chez M. Pucheu-Casadeban, la bibliothèque n'était pas très fournie. En bonne place étaient cependant entre autres œuvres « Sans famille » et « En famille » d'Hector Malo ainsi que « Les Lettres de mon moulin » et « Tartarin de Tarascon » d'Alphonse Daudet à côté du « Crime de Sylvestre Bonnard » d'Anatole France. Le surplus comprenait, je le crois bien, des livres de pédagogie appartenant à cet aimable professeur qui a initié tant de générations à la langue latine.

Avec M. Trigoulet, professeur de la classe de 5^e, la bibliothèque était abondamment garnie et dans un état remarquable d'entretien. Tous les livres étaient propres et solidement reliés de toile noire rehaussant les titres dorés. Quels livres c'était pour des élèves de 12 ans. Il y avait d'abord — naturellement — « Robinson Crusoé » de Daniel de Foë, cette histoire vraie du matelot Selkirk, vécue au large du Chili, dans l'île Juan Fernandez, et qui a donné essor à toute une littérature similaire et notamment au « Robinson Suisse », plus intéressant et préféré par les jeunes esprits, probablement parce qu'au lieu de l'histoire

d'un solitaire c'est celle d'une famille entière composée du père, de la mère et des quatre fils. Grâce aux ressources variées de la flore et de la faune d'une île déserte ils arrivent avec une confiance résignée et uniquement par leur travail à se faire une vie si agréable, que lorsqu'un navire s'offre à les rapatrier, ils ne veulent plus quitter le rivage où le sort les a jetés. « L'île mystérieuse » de Jules Verne, complétait cette série d'aventures où la science et le progrès apportent si peu de secours aux isolés : c'est la revanche de la nature sur la civilisation.

Le grand succès de la bibliothèque de la classe de 5^e était incontestablement l'histoire des Écoliers de tous les temps et de tous les pays publiée dans la collection Hetzel. On y trouvait les « Mémoires d'un écolier Américain » de Th. Beley Aldrich et les œuvres d'André Laurie avec : « Une année de Collège à Paris », « Autour d'un Lycée Japonais », « Le Bachelier de Séville », « L'Écolier d'Athènes », l'« Histoire d'un écolier Hanovrien », les « Mémoires d'un Collégien Russe », « La vie de Collège en Angleterre », etc., etc.

M. Trigoulet avait des principes : on échangeait les livres de lecture le mercredi et il voulait éviter de puiser inutilement dans les rayons de la bibliothèque, estimant que les volumes remis par les uns devaient être lus par les autres : aussi, c'est avec peine, car il avait une jambe de bois, qu'il se levait pour nous donner autre chose quand nous déclarions, pour avoir du nouveau, avoir déjà lu tout ce qui rentrait.

Dans la classe de 4^e, la bibliothèque était moins importante. D'aucuns n'ont peut-être pas oublié que la clé de ce meuble avait l'anneau cassé ; M. Gardes, le professeur, la tenait constamment à la main pour en frapper les tables afin d'attirer notre attention fugitive. Les volumes de cette bibliothèque se divisaient en deux catégories : les livres récréatifs, d'une part, et ceux qui étaient destinés à nous instruire d'autre part. Les premiers étaient assez variés et comprenaient entre autres œuvres celles de M. Labroue sur le Japon dont les dessins avaient été peints par des coloristes, élèves de goût. Mais M. Louis Gardes (ou Gardes Louis que nous appelions : coffre-fort), voulait surtout, le pauvre homme, nous faire lire deux ouvrages qui constituaient le fonds sérieux de la collection et c'était son dada de mettre entre nos mains : « Minerva » de Gow et Reinach et « La Cité antique » de Fustel de Coulanges. Nous étions peu ardents pour ces lectures puisque bon nombre d'entre nous — hormis les bons élèves — rapportaient ces livres, je vous le jure, sans les avoir ouverts.

Sur le rayon du haut, nous respectons tous une relique constituée par une assez belle édition des fables de La Fontaine ; on prétendait que cet ouvrage avait été laissé par M. Laferranderie, prédécesseur immédiat de M. Gardes. Il s'ouvrait tout seul au livre premier, fable VIII : « L'hirondelle et les petits oiseaux ». On sait en effet que M. Laferranderie faisait préparer toute l'année l'explication de ce texte en vue de la visite redoutée de l'Inspecteur d'Académie. C'était son leit-motiv : « Et donc, si M. l'Inspecteur venait : l'hirondelle et les petits oiseaux ».

Nous arrivons à la classe de 3^e à laquelle M. Galand son distingué professeur, avait donné la devise : « FAC ET SPERA ». Sa bibliothèque était la plus belle, la plus riche, la mieux choisie et la plus variée : aussi fallait-il pour la contenir un meuble aux dimensions doubles des autres. On y trouvait même des albums de cartes postales d'art représentant les toiles célèbres de nos musées nationaux et des musées européens, les châteaux historiques de France, les costumes régionaux, les plus beaux paysages de nos colonies, etc., etc.

Cette bibliothèque importante s'enrichissait constamment des numéros mensuels des magazines alors en vogue, grâce aux abonnements à « Je Sais Tout » et aux « Lectures pour Tous » ; dans la série ininterrompue de « l'Almanach Hachette » nous déchiffrions avec enthousiasme les concours difficiles de rébus ou de silhouettes. A la place d'honneur étaient les œuvres complètes de Victor Hugo, (car M. Galand était hugophile) qui voisinaient avec tout le théâtre en vers d'Edmond Rostand y compris « Chantecler » dès 1910, l'année même de la première représentation et dont le cher professeur et maître nous avait lu les quatre actes en classe de français.

En 1910 c'était encore l'époque de la pyrogravure, du style vermicelle et du cake-walk et pour cette raison le « clou » de la bibliothèque de la classe de 3^e était à ce moment là, à notre avis, une brochure illustrée des merveilles de l'*Exposition Universelle* de 1900. Je n'ai plus souvenir du nom de l'auteur, et je le regrette, mais c'était une visite complète de l'Exposition dans une automobile électrique (*sic*) conduite par un centenaire (!) très alerte et très bon vivant : nous étions émerveillés par les descriptions du Palais de l'Electricité, de la rue des Nations, du Trottoir roulant, du Village suisse, du grand et du petit Palais, de la Porte Monumentale, etc., etc.

Maintenant, pour nous, anciens Elèves, le plus beau livre de la bibliothèque de la classe de 3^e c'est sans conteste le Livre

d'Or illustré que M. Galand conserve pieusement et sur lequel sont fidèlement rappelés depuis l'année scolaire 1897-1898 jusqu'à celle de 1927-1928 inclusivement, les noms de tous ceux qui ont passé dans sa classe. Il le met à notre disposition chaque année le jour de la fête de l'Amicale et chacun le parcourt avec émotion. Quelle joie du souvenir il serait pour les Anciens Elèves et quel incomparable document pour les jeunes, ce Livre d'Or, si l'Association avait quelque jour la bonne fortune de se le voir confier. Certes on comprend qu'il tienne fort au cœur de celui qui l'a créé, qui l'a vécu en quelque sorte et qui peut en le feuilletant, y retrouver l'écho d'une longue et belle carrière. Qu'il nous permette toutefois de l'assurer que si jamais il voulait donner à l'Amicale une nouvelle marque de son affectueuse sympathie nul témoignage ne nous serait plus précieux que ce volume sans second qui nous rappellerait à la fois notre jeunesse et l'un des meilleurs maîtres qui l'ont guidée vers le savoir et vers la vie.

En seconde, la bibliothèque avait de nombreux vides. Cependant on pouvait voir « La Chanson de Roland », le « Roman de la Rose » et la Chante Fable d'« Aucassin et Nicolette », sans oublier une traduction de l'« Aululaire » de Plaute : peut-être y avait-il autre chose mais sur ce point la mémoire me fait défaut. A noter cependant que cette bibliothèque servait aussi de bûcher où se cachaient en hiver les pommes de pin et la réserve de bois destinés à être brûlés dans le poêle.

En première, peu de livres également : il y avait pourtant entre autres choses les romans de Bernardin de Saint-Pierre où nous trouvions une initiation à la découverte sereine du monde tout en nous préparant à la lecture de Pierre Loti. La rareté des livres de cette bibliothèque ou le peu de souvenirs qui nous en reste, s'explique probablement parce qu'au cours de l'année qui précède le baccalauréat, on lit peu de textes en dehors des classiques du programme ; et puis l'érudition du professeur est un livre vivant souvent feuilleté par les élèves désireux de réussir.

En Philosophie, il y avait seulement des livres de travail : Kant, Maine de Biran, Taine, Elie Rabier, etc. C'est là que se place un autre souvenir. Ces volumes sont restés enfermés dans la bibliothèque en 1914 quand le Collège a été transformé en Hôpital temporaire de la Croix Rouge Française. Des soldats allemands moururent du tétanos dans la classe de philosophie. En 1915 quand le Collège était installé à la Mairie de Bergerac, le regretté professeur M. Peyrot, successeur de M. Sireygeol

retira ces livres et les fit passer dans un four pour tuer les microbes ; ils en sont ressortis roussis et les élèves méfiants, et surtout espiègles, affectaient une crainte exagérée à les utiliser malgré leur désinfection énergique — pur enfantillage !

Les classes de Langues Vivantes avaient dans leurs bibliothèques des textes étrangers. En Anglais, du temps de M. Sécheresse, on trouvait « David Copperfield » et « Quentin Durward » et aussi un recueil de chansons britanniques avec musique. Dans la classe d'allemand, M. Welty avait réuni toute la « Sturm und Drang Periode » à côté de la « Kleine deutsche Grammatik ». Avec les cotisations mensuelles des élèves il avait souscrit des abonnements pour recevoir « Die Woche » et « Der gute Kamerad ». C'était peu récréatif. La carte d'Allemagne venue de Leipzig dépendait du fonds de la bibliothèque et certains se ressouviendront de l'arrivée de cette carte qu'une délégation d'élèves fut admise à admirer aussitôt sous la conduite de notre camarade Marquis-Sébie. « Wie schön ! Wie schön ! » — mais je ne dirai pas comment l'affaire se termina.

M. Emile Renard, professeur d'Histoire et de Géographie possédait une bibliothèque lui aussi ; elle était placée derrière la porte de la classe du côté opposé à la boîte à cartes — la boîte à serpents — comme nous disions. Cet estimé professeur, complètement coulé pour la discipline, y avait enfermé quelques livres destinés aux lectures des veilles de sorties de vacances. C'était : « La disparition du grand Krause » de légendaire mémoire et « Les Voyages en Zig-Zig » de Rodolphe Topffer écrits pour l'adolescence pour réhabiliter le walking ou le footing et qui ne sont vraiment appréciés maintenant que par les grandes personnes.

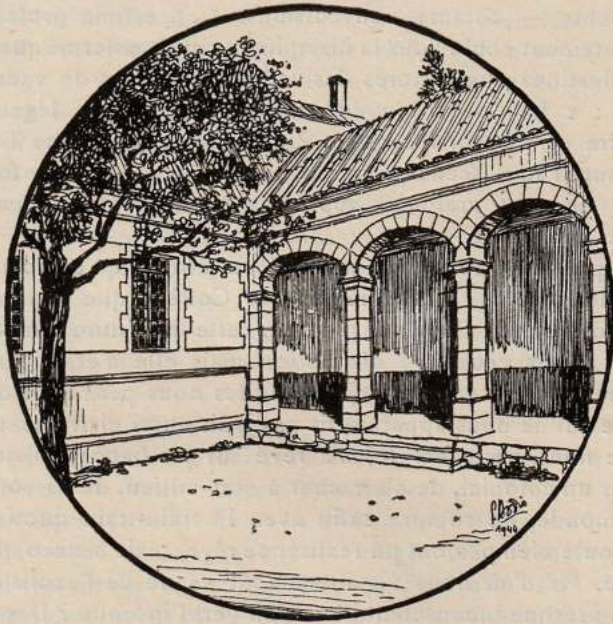
Là peut-être réside le mystérieux attrait qu'exercent sur nous, de loin, ces bibliothèques du Collège que nous avons essayé d'évoquer. Pour nous, petits, cette littérature constituait surtout à nos yeux une distraction mais elle n'était pas cela seulement et notre expérience d'adultes nous permet de distinguer ce qui ne nous apparaissait pas jadis aussi clairement. Qui d'entre nous, par exemple, n'a rêvé sur les bancs scolaires de devenir un colonial, de s'arracher à son milieu, de parcourir le vaste monde, de rompre enfin avec le train-train quotidien ? Sans doute bien peu ont pu réaliser ce rêve, mais beaucoup l'ont caressé. Or d'où nous venait ce goût vague de l'exotisme, ce besoin presque inconscient d'évasion vers l'inconnu ? Des livres de voyages contenus dans nos petites bibliothèques de classes...

Ainsi, retrouvons nous aujourd'hui fraîches et intactes cer-

taines sensations du jeune âge, cet âge où l'on aspire constamment à pousser jusqu'aux confins d'un univers où l'on n'a pas encore, en fait, posé le pied. L'ordinaire et l'habituel rebutent l'enfant, l'étrange et l'inaccoutumé le sollicitent et il les recherche d'abord dans les quelques livres qu'on met à sa disposition.

Ne trouvez-vous pas instructive et même passionnante cette incursion de l'homme mûr dans son lointain passé, cette analyse rétrospective de l'enfant qu'on a été et qui ne se connaît bien que lorsqu'il a dépassé les limites de l'enfance ? Dédoublement merveilleux qui nous permet de nous regarder passer nous-même dans notre début de vie et qui nous aide à nous juger comme nous ferions d'un étranger. Ce travail critique de la mémoire nous ferait volontiers appliquer à chacun de nous, anciens élèves, ces vers de Maurice Rostand :

Ah ! comme il donnerait le monde pour — rien qu'une
Rien qu'une fois redevenir
Ce jeune homme qui prit, par une erreur commune
Ses quinze ans pour son avenir.



" APPROCHE DE LA NUIT "

Notre camarade l'aspirant Pierre Larthomas, né à Sainte-Foy-la-Grande, le 4 juin 1915, prisonnier de guerre n° 33409 FZ au Stalag XVII B vient d'obtenir le prix littéraire « Claude le Marguet » 1944, pour un roman écrit en captivité à Stablack (Prusse Orientale) d'octobre 1942 à août 1943. Cet ouvrage a pour titre « Approche de la Nuit » C'est une œuvre d'analyse sentimentale pleine de limpidité psychologique dans laquelle l'auteur fouille son cœur pour retrouver l'état d'âme de ses 20 ans. Nous devons remercier la famille de Pierre Larthomas d'avoir bien voulu réserver à l'Amicale le texte inédit suivant qui paraît avant l'impression du roman par un éditeur. Comme l'action s'encadre dans des paysages, c'est un paysage qui est extrait du manuscrit pour les pages de ce Bulletin :

L'Entre-deux-Mers

Le fait que j'y suis né explique seul peut-être l'attachement que j'éprouve pour la région qu'enserrent la Dordogne et la Garonne et qui porte le nom pompeux d'Entre-deux-Mers. Je reconnais qu'elle n'a pas grand caractère, que ses habitants n'ont à peu près rien gardé de leurs anciennes coutumes et que l'on éprouve peut-être plus de fierté à se dire basque ou breton ; mais j'en aime les paysages modérés et sans emphase, où l'homme ne se sent ni perdu ni écrasé, et je comprends mieux, comment, à quelque distance de là, dans une petite vallée que traverse un minuscule ruisseau, Montaigne a pu si bien mesurer la nature de l'homme. Lorsque j'essaie de retrouver en moi tous ces lieux que j'ai tant aimés, je revois simplement quelques images : un chemin de terre à travers des vignes, un bois de pin en haut d'une côte, le damier jaune et vert du blé et du tabac, et, par dessus tout, un ciel sans cesse changeant très souvent encombré de gros nuages que le vent semble tirer et qui transforme sans cesse le sens des choses. Et, soit que, par une sorte de miracle, le paysage s'accorde à nos sentiments, soit que, ce qui est plus vraisemblable, nos sentiments prennent la même teinte que le paysage, je n'ai trouvé nulle part ailleurs, accord plus secret entre la nature et ma nature.

Pierre LARTHOMAS.

(Tous les droits de reproduction et de traduction réservés.)



VISIONS DU PASSÉ

Visions du Passé, je veux dire, visions de Jeunesse, visions des belles années vécues au Collège Henri IV, jours heureux des landits et des Saint-Charlemagne, époque révolue de la fin du XIX^e siècle, ou nous chantions pleins de joie :

Je suis Ducroquet,
Aujourd'hui je gagne
Ma place au Banquet
De Saint-Charlemagne

Percevez-vous encore, amis et camarades de ma génération, en échos lointains, des vœux exalés avec de gros soupirs par lesquels nous aspirions à quitter cette « Sale Boîte » dirigée et surveillée par des « Torquemada » et à nous délivrer des fers qui faisaient de chacun de nous, du moins nous le pensions, autant de Jean Valjean ?

Elle s'ouvrit, enfin, cette porte, toute grande sur la route de l'existence où nous avons cheminé depuis, triomphants ou malchanceux, pour arriver à l'automne de notre vie, c'est-à-dire aux regrets des jours heureux, condamnés jadis impitoyablement, et aux rêves peuplés du son de la cloche qui nous appelait aux conférences et aux récréations. Les vœux que nous formulerions, maintenant, sous nos cheveux grisonnants, ne pourraient être que contraires à ceux de jadis, inévitable destinée.

Doux souvenir, aussi, que la Saint-Charlemagne, notre fête annuelle à laquelle je reviens parce qu'elle fût et m'est restée chère et dont le goût amena certains d'entre nous à fonder en 1903 une société théâtrale « Les Sans Soucis » suite normale, où figurèrent, Albert et Pierre Marquay, Joseph Sirventon, Edmond Menaud, et moi-même, tous anciens potaches. Pendant dix ans ce groupement dispensa sans compter sur la scène bergéroise et bien d'autres... la verve spirituelle de Courteline, les fines réparties de Meilhac et Halévy, de de Flers et Caillavet, l'ironie mordante et parfois douloureuse d'Octave Mirabeau. Prolongement de l'ambiance collégiale, succès encore pour

notre vieille maison et ses maîtres, d'autant plus que le Président était M. Galand, notre Professeur.

Il fallait voir ces départs pour Lalinde, Sainte-Foy, Eymet, en omnibus, attelés à deux chevaux, combles à l'intérieur et à l'impériale, où acteurs et bagages ne faisaient qu'un ensemble effarant. Ces arrivées, annoncées d'avance, comme pour les grandes tournées théâtrales, les péripéties diverses au cours des représentations : quiproquos hilarants, faits divers d'un comique achevé, comme les pardons demandés toute une soirée au soldat de bois du spécifique « Victorieux » placé dans l'ombre et sur le chemin des acteurs. Le Commissaire pour les Sans-Soucis, fût toujours bon enfant, le gendarme resta sans pitié, et Hortence, s'en fût coucher sans un mot de reproche de son mari. Collégiens nous avions été, Collégiens nous restions.

Le Collège abhorré, nous était donc insensiblement devenu Maison chère, car, à l'encontre de la « Vieille Maison Grise », non seulement il ne s'est pas effacé dans l'oubli, au cours des années vécues, mais son souvenir nous est resté, j'ose dire nécessaire, et c'est toujours avec une émotion mélancolique que nous revenons, en pensée, nous placer quelquefois à l'ombre du bon roi Henri.

Pierre DENOUX.



NOS PRISONNIERS

Maintenant nous ne pouvons plus leur envoyer de colis, mais nous devons penser à nous organiser pour leur retour.

Ils ont tous les yeux fixés en direction de la France ; ne les décevons pas à leur arrivée. Il faudra qu'ils trouvent chez nous l'esprit des camps ou tout se mettait en commun : ils ont droit à l'aide de l'Association.





Pierre de la Batut

Notre camarade Pierre de la Batut a débuté dans les lettres en 1910, sous le nom de Pierre Tantare, avec « Les Révoltés », une plaquette rimée, aujourd'hui introuvable.

Après avoir abandonné son pseudonyme, on le remarque dès 1912, quand paraît un nouveau recueil de poèmes : « L'Humble Retour » (Edition du Temps présent), que suivent d'autres vers : « Le Cœur de deux », édités à la Librairie Française en 1925.

Il aborde le Théâtre d'Avant-Garde le 3 avril 1912 sur la scène de l'Art-Libre, en faisant représenter « Le Pâtre », un petit acte en prose bien accueilli par la critique. Plus tard en 1928, il connaît le succès avec « La Ville sans amour », une farce stylisée, en trois actes, et en 1932 au théâtre des Arts avec une adaptation en quatre actes, en collaboration avec André Birabeau, du roman de Boylesve : « La Leçon d'Amour dans un parc ».

Chez Crès, il publie « L'Homme aux trois Peaux » et aux éditions Pierre Lafitte : « La Jeune Fille en proie aux Monstres », ouvrage couronné du Prix des Romans d'Aventure en 1921.

Puis, c'est la belle série des romans : « Rosine et ses Mamans » (Tallandier), « Le Vent se lève » (Plon, 1930), « Suzanne ton pauvre Amant » (Librairie de France, 1923), « Edmonde ou la Séduction » (Aubier, 1926) et puis « Le Plaisir singulier », « La Tête sous l'Aile », « La Corde au Cou », « Le Consentement » parus aux Œuvres Libres de 1928 à 1936.

Citons enfin : « L'Homme d'Affaires » et « La Fille aux Diables » (Nouvelle Revue Française 1943 et 1944) qui marquent une évolution dans la technique de leur auteur pour être inspirés l'un et l'autre par la petite patrie de Bergerac où il est né... Evolution dans la forme également et qui s'apparente aux tendances de la littérature nouvelle.

Au demeurant, Pierre de la Batut n'a jamais été inspiré par les tares du cosmopolitanisme. Contrairement à la plupart des « mineurs » qui ne relèvent que de l'anthologie, son œuvre n'a nullement besoin d'être élaguée : c'est un tout qu'il faudrait lire en entier, et ce ne serait pas du temps perdu.

Afin de rester dans les traditions de ce Bulletin, nous publions les vers qui suivent parce qu'on y retrouve notre Collège ; ces strophes charmantes font regretter que notre camarade ne touche guère plus la lyre — mais peut-être, n'a-t-il pas dit son dernier mot !

A UN CONDISCIPLE

O mon ami, je songe à nos longs entretiens,
Aux récréations dans la cour du Collège,
Quand mon cœur d'autrefois, ployant et sans soutien
Cherchait dans sa détresse une âme qui l'allège.

Ah ! Nous n'avions pas vu le monde à découvert !
Je marchais trop souvent égaré dans un rêve,
Mais la rentrée au son de la cloche de fer
Faisait frémir en vous l'ardeur d'un bon élève.

Nous étions tous les deux songeurs et trop pensifs
Et nous voulions savoir ce qu'on ne peut connaître ;
Notre faible raison, dans son orgueil naïf,
Interrogeait le sort obscur qui nous fit naître.

Deux aveugles, parfois, cherchent le bon chemin,
De même, tatonnant dans leur nuit éternelle,
S'encouragent l'un l'autre et s'aident de la main,
Un soir, quand s'est enfui le caniche infidèle...

Pierre DE LA BATUT
(L'Humble Retour — Jours enfuis).



PETIT DISCOURS DE NOUVEL AN

Quelques jours avant la sortie des vacances de Noël, l'usage est de faire un discours aux professeurs du Collège.

En classe d'anglais, M. S... n'échappe pas à la tradition puisqu'un élève, notre camarade B..., désigné à l'unanimité, sort un très grand papier et prend la parole. C'est long, très long ; il y a de tout dans ce texte et notamment :

« Vous fites ce que vous pûtes M. le Professeur, et vous suâtes sang et eau pour nous inculquer les vérités profondes de la langue anglaise ; au lieu de vous écouter, nous chassâmes en classe de jeunes et innocentes souris » etc., etc.

M. S... est un peu sourd et presque timide : aussi, confus, il rougit, remercie et comme récompense, il nous fait une lecture récréative en attendant que la cloche sonne.

Après son cours, il communique le manuscrit à sa famille et se laisse facilement convaincre qu'on a pris le droit de gloser sur lui. Aussitôt M. S... se redresse comme une majuscule et revient immédiatement au Collège, toutes voiles au vent, pour infliger quatre heures de retenue à B... dont le succès est éphémère.

Dans tout ce qui précède la présent de l'indicatif n'a qu'une valeur de commodité. Ces faits pour être historiquement exacts devraient être mis à l'imparfait : ce sont de vieux et rajeunissants souvenirs pour ceux qui commencent à descendre l'autre versant de leur âge...

La petite histoire du Collège

L'an dernier, la censure nous a interdit de relater que la Wehrmacht a canonné au Collège le 27 novembre 1942 sans que les classes soient interrompues.

Voici les principaux événements de 1944 :

Dans la nuit du 18 au 19 mars, le bombardement aérien anglais brise l'ensemble des vitres des fenêtres. Les bombardements du dimanche 23 avril et du samedi 13 mai font d'autres dégâts et démolissent notamment bon nombre de cloisons.

Du 30 mai au 3 juin, les candidats passent au Collège les épreuves écrites du baccalauréat ; comme en 1940, l'examen oral est supprimé.

En raison du débarquement, la plupart des élèves cessent de fréquenter les classes depuis le 6 juin et la sortie générale des grandes vacances a lieu le mercredi 14 juin sans aucune distribution des prix.

Le dimanche 25 juin, les prisonniers de Mauzac et de Saint-Cyprien délivrés par les Allemands sont logés au Collège et certains y demeurent jusqu'à la fin juillet environ.

Le lundi 21 août, jour de la Libération de Bergerac et de l'entrée triomphale dans la ville des Forces de la Résistance, le 1^{er} bataillon du Génie s'y installe. Dès le 23 août on y ouvre les Bureaux de Recrutement des Forces Françaises de l'Intérieur et des Francs Tireurs Partisans Français.

Pendant le mois de septembre « Radio-Front-National-Bergerac, » fait ses émissions de l'ancienne salle d'escrime du Collège, chaque jour de 20 heures 30 à 21 heures 45 sur une longueur d'ondes de 280 mètres.

Le mardi 17 octobre, les jeunes filles passent au Collège l'épreuve d'enseignement ménager. Du 18 au 21, ce sont les examens de la deuxième session du baccalauréat (toujours sans oral).

La rentrée est retardée au lundi 13 novembre pour les classes primaires et les examens de passage et au mercredi 15 novembre pour les cours secondaires. La question de l'internat est différée.

On annonce la nomination du nouveau Principal M. René Maurt, venant de La Réole : bienvenu et bienvenu, qu'il reçoive ici l'expression des sentiments cordiaux de l'Association.




Un ami nous communique l'insertion suivante :

Vente d'un Vestiaire

Par le Ministère de M^e Javerzac, commissaire priseur, le dimanche six du courant, à dix heures du matin, sur la place du Marché de Bergerac, il sera vendu aux enchères publiques, un vestiaire composé de chemises, paletots, habits, robe de professeur etc... dépendant de la succession vacante de feu M. Morel, en son vivant professeur au collège de Bergerac. — Le prix en sera payé comptant.

JOURNAL DE BERGERAC.
Samedi 5 décembre 1857.



LE LEGS DUPUY

Les Jurades de la ville de Bergerac qui contiennent une foule inépuisable de renseignements du passé, nous apprennent que le 4 mai 1582, maître Hélié Dupuy régent du Collège fit deux testaments portant légat de la somme de 150 écus pour être mis en fonds à perpétuité afin de distribuer le premier jour de mai de chaque année, après composition d'un argument choisi par MM. les Magistrats :

1^o Un chapeau de Paris garni de taffetas (signe distinctif des bacheliers) à l'élève de la classe de Turenne (1) ayant fait la meilleure composition en présence des sieurs Maire et Consuls et de MM. les officiers de la ville de Bergerac.

2^o Un nouveau testament en grec et en latin au meilleur élève de la classe de Saint-Geniès (2).

3^o Une dizaine d'écrivoires dorés, trois quarterons de plumes « d'Olande » et une demi-douzaine de tranche-plumes aux élèves ayant le mieux secondé les deux vainqueurs.

On a conservé les noms des lauréats de la distribution des prix du 1^{er} mai 1612. Jacques Livardie obtint *le chapeau de Paris* et Sorbier *le Nouveau Testament*. Dans la classe de troisième on donna un *Epitecta textoris*, en quatrième : *Ovidii opera* et en cinquième : *Elégance* de Manuce. Ces livres étaient achetés chez le libraire bergeracois Abraham Gouzot ou imprimés par l'imprimeur Pierre Vernoy. On trouve tous ces détails dans les comptes reliés en parchemin des syndics du Collège, qui sont conservés aux archives municipales de la ville de Bergerac.

(1) 25 août 1576, Haut et puissant seigneur, messire Henri de Latour, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, vicomte de Turenne et de Montfort avait donné 100 livres de rentes annuelles, à prendre sur les revenus du comté de Montfort, à la charge que la première classe du Collège de Bergerac (celle de philosophie) serait appelée : classe de Turenne. Les armes de M. de Turenne furent tracées sur une « litre » tendue autour de la classe avec les noms et titres du donateur : elles furent brodées en or par Jacques Poize, maître orfèvre.

(2) Le 15 août 1576, messire Armand de Gontaud, seigneur de Saint-Geniès, baron de Badefol, de Daudens en Béarn, et de Daulmanescher, en Normandie avait constitué une rente de 100 livres, à prendre sur les revenus de la châtellenie de Badefol, à la charge que la seconde classe du Collège de Bergerac (celle de rhétorique) serait appelée « classe de Saint-Geniès ». Le même Jacques Poize peignit en même temps les armes de M. de Badefols. On lui donna trois livres pour tout son travail. Le vermillon et la céruse furent payés à part.

EXTRAIT DU PALMARÈS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1943-1944

Grand Prix d'Honneur de l'Association Amicale des Anciens Elèves
Christian GOOD, élève de la classe de Mathématiques

*Prix d'Honneur de Composition Française décerné par l'Association
à la mémoire de Georges Augiéras*

ex æquo { Gérard LABORIE, élève de la classe de Première B
 { Jacques DORLIAT, élève de la classe de Première Moderne.

CLASSES	PRIX	NOMS DES DONATEURS	LAURÉATS
Mathém.	Excellence	Christian JOUHET, ancien élève	J.-Paul BERNARD
—	Français	Marcel BRANDA, ancien élève	André GORINSCHTEIN
—	Histoire	Colonel GUINCHARD à Bergerac	—
Philosophie	Sciences nat.	Jack TAMARELLE, ancien élève	Pierre TARDY
Première	Excellence	Pierre MARQUAY, ancien élève	Gérard LABORIE (B)
—	Version latine	Robert COQ, secrétaire général de l'Association	Maurice TAPIE (A)
—	Thème latin	M. GORRICHON-BAILET à Bergerac	Roger GUIONNEAU (B)
—	Mathématiques	Albert FABRE, membre du Con- seil d'Administration de l'Asso- ciation	Jacques GARAUD (C)
Seconde	Excellence	Maurice FOUCAUD, trésorier de l'Association	René BORNSTEIN (A)
—	Histoire	M. Henri MÉRIC, avoué	Gabriel KEIME (Moderne)
—	Mathématiques	Commandant René DÉJOUAS, ancien élève	Pierre LEREGANS (B)
Troisième	Excellence	Jacques GOULARD, ancien élève	Michel BARANCY (A'')
—	Thème latin	Camille BRASSEM, ancien élève	Christian BRETON (A'')
Quatrième	Excellence	D ^r André DUSSERT, ancien élève	Pierre AUBRY (B)



RAPPEL DES LAURÉATS DE L'ASSOCIATION

J'exige que le travail et l'intelligence soient récompensés et solennellement. On n'imagine pas un élève qui viendrait chercher un prix à un guichet, comme un pauvre une ration de pain ou quelque vêtement. Ne créons pas le lauréat honteux. Je suis pour les distributions solennelles des prix.

Maurice DONNAY,
de l'Académie française.

1°) Grand Prix d'Honneur offert au
« cacique » de Mathématiques ou de Philosophie
qui pendant les trois dernières années s'est distingué
— par son travail, ses succès et sa conduite —

1909 — FLOURET MARCEL.	1921 — ESCORNE ALBÉRIC.
1910 — MORIZE MARCEL.	1922 — FAVEREAU GEORGES.
1911 — GARRIGUE HENRI.	1923 — DELPLA JEAN.
1912 — TALBOOM HENRI.	1924 — CHEVASSUS ANDRÉ.
1913 — SEQUESTRE PIERRE.	1925 — CAPET CAMILLE.
1914 — GARDES JEAN.	1937 — CHIÈZE RAYMOND.
1915 — DELMAS PIERRE.	1938 — GOUYOU JACQUES.
1916 — ROUGIER RENÉ.	1939 — FORIE JEAN.
1917 — JAUBERT JEAN.	1941 — MARTIN PIERRE.
1918 — HARTANÉ MARCEL.	1942 — JULIEN JEAN.
1919 — FOURNIER JEAN.	1943 — COCHAND LUCIEN.
1920 — VIROL MAURICE.	1944 — GOOD CHRISTIAN.

2°) Prix de Composition Française en première
offert à la mémoire de Georges Augiéras

1944 — Ex æquo LABORIE Gérard (B)
DORLIAT Jacques (Moderne)

Hippolyte PRUDOT

De récents nettoyages ont mis à jour au cimetière Beauférier à Bergerac un tombeau de pierre avec l'inscription suivante :

HIPPOLYTE PRUDOT
ancien professeur de l'Université
officier de l'Instruction Publique
né à Mailly-le-Château (Yonne) le 12 juillet 1815
décédé à Bergerac le 9 mars 1888
NAÏTRE, MOURIR, RENAIÏTRE ENCORE C'EST LA LOI DE DIEU

Il s'agit d'une vieille figure bergeracoise, M. Hippolyte-Eugène-Germain Prudot, célibataire, licencié ès sciences, ancien professeur de mathématiques au Collège, resté légendaire pour sa silhouette grande, maigre, osseuse, pour la forme de ses chapeaux et surtout pour la manière particulière avec laquelle il portait sous le bras un énorme parapluie.

L'acte de son décès que nous avons eu la curiosité de rechercher nous apprend qu'il habitait place Gambetta et que sa mort est survenue le 9 février 1888 et non le 9 mars comme l'indique l'épithaphe. Cet acte est signé de MM. André Tamarrelle (29 ans) et André Boucher (28 ans), l'un et l'autre conducteurs des Ponts-et-Chaussées à Bergerac qu'il avait préparés à l'examen d'entrée dans l'Administration ; M. Prudot avait en effet formé à notre Collège plusieurs générations de jeunes gens qui, devenus hommes, sont, comme on le voit, restés ses amis.

Selon d'autres renseignements, les scellés ont été apposés d'office à son domicile en raison de l'absence de son frère, maire de Mailly-le-Château et des autres membres de sa famille.

Ses obsèques purement civiles ont eu lieu le vendredi 10 février 1888 à quatre heures de l'après-midi. Un discours prononcé sur sa tombe par M. Oscar Lassignardie, teinturier à Bergerac, nous apprend que M. Prudot, élevé à l'école du malheur s'était résigné à toutes les déceptions qui l'avaient accablé.

C'était un fervent républicain et un patriote ardent pratiquant la bienfaisance malgré ses faibles moyens. Savant modeste, il employait les loisirs de sa retraite à des recherches scientifiques : c'est ainsi qu'il inventa le Calendrier perpétuel, le Régulateur thermométrique pour les serres, un dispositif destiné à prévenir les chocs entre convois de chemin de fer, de même qu'un appareil permettant de faire des photographies de $\frac{3}{4}$ de rayon, etc., etc. Ses travaux ont été remarqués et commentés par des revues scientifiques de Paris.

Enfin, d'après la tradition, il aimait passionnément les fleurs et passait à leur culture le temps qu'il ne consacrait pas à la science.

Ce « patriarche », tiré momentanément de l'oubli, est peut-être la figure la plus curieuse des vieux maîtres ayant professé au Collège pendant le XIX^e siècle.

Jean BLONDEL

Il faut inscrire ici un mémorial de la fin tragique de notre camarade Jean Blondel, maire de Saint-André-et-Appelles. Le lundi 7 août, vers la fin de la matinée, des allemands, l'arme à la main, le poussaient avec brutalité devant eux, dans les rues de Bergerac pour le conduire au Bout-des-Vergnes où il a été finalement fusillé. Il a fait en passant des signes d'amitié à quelques-uns d'entre nous qui l'avons rencontré. On l'a pris comme otage, sur dénonciation, pour avoir enseveli dans le drapeau tricolore de sa mairie, le corps d'un jeune « maquisard » mort pour la France. Cette atrocité de nos ennemis ne peut-être passée sous silence : d'ailleurs un monument qui perpétuera son souvenir va être érigé dans sa commune où il avait solennellement proclamé la IV^e République. Nous nous inclinons douloureusement devant ce grand français et devant la famille éplorée de ce pauvre martyr de la Résistance.

Nous adressons les affectueuses condoléances de notre Compagnie à notre camarade Pierre de Montataire de Madaillan, membre du Conseil d'Administration de l'Association et à Madame de Montataire de Madaillan qui ont eu la douleur de perdre leur fils François, ancien élève du Collège, sergent des F.F.I., mort au champ d'honneur dans le secteur de la Rochelle, le 4 novembre 1944, à l'âge de 19 ans.

OBITUAIRE

BELUGUE (Albéric) — Décédé à Bergerac le 5 janvier 1944, à l'âge de 69 ans.

LIONNET (Edmond) — Décédé à Bergerac le 30 mai 1944, à l'âge de 75 ans.

CHEVALIER (Alexis) — Décédé à Bergerac le 30 juillet 1944 à l'âge de 77 ans.

BLONDEL (Jean) — Décédé à Bergerac le 7 août 1944, à l'âge de 46 ans.

BABIN (Maurice) — Décédé à Saint-Perdoux le 3 septembre 1944, à l'âge de 47 ans.

FRANC (Robert) — Décédé à Martignas-sur-Jalles (Gironde) le 18 octobre 1944, à l'âge de 53 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

CANTELAUVE (Albert) — Décédé le 10 février 1939.

MORIZE (Marcel) — Décédé le 20 juin 1939.

LIONNET (Edmond) — Décédé le 30 mai 1944.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Keepsake</i>	2
<i>Morts pour la France</i> (Livre d'Or du Collège).	4
<i>Conseil d'Administration</i>	5
<i>Situation financière.</i>	6
<i>Dîners mensuels</i>	7
<i>Assemblée générale du 12 décembre 1943</i>	9
<i>Inauguration de dénomination du Collège Henri IV</i>	14
<i>Musique du Souvenir</i>	17
<i>XVI^{me} banquet du 12 décembre 1943</i>	18
<i>Réunions du Conseil d'administration</i>	19
<i>Le Collège il y a 100 ans.</i>	21
<i>Ligue Maritime et Coloniale Française</i>	22
<i>Bibliothèques</i>	23
<i>Approche de la nuit.</i>	29
<i>Visions du passé</i>	30
<i>Nos prisonniers.</i>	31
<i>Pierre de La Batut</i>	32
<i>Petit discours de nouvel an</i>	33
<i>La petite histoire du Collège.</i>	34
<i>Vente d'un vestiaire.</i>	34
<i>Le legs Dupuy</i>	35
<i>Extrait du Palmarès</i>	36
<i>Rappel des lauréats de l'Association</i>	37
<i>Hippolyte Prudot</i>	38
<i>Jean Blondel</i>	39
<i>François de Madaillan</i>	39
<i>Nécrologie</i>	39

